

C.T.P.D. du 8 juillet 2010

La délégation FO a fait une déclaration liminaire

M. Peiclier précise que la situation des effectifs peut encore évoluer d'ici le 2 ou 3 septembre. « notre situation est très délicate ». Pour le DDFIP, les services rencontrant des difficultés identifiées verront leur (s) objectif(s) baissé(s) ; sur 20 indicateurs 15 sont stabilisés, les autres sont en baisse. La mission sur l'I/R : « on est au niveau de nos objectifs aucune raison que l'on fasse plus ».

En période de suppression d'emplois, il faut considérer la situation des effectifs...

FO évoque la situation des Conservations des Hypothèques. Le marché immobilier repart, quid des effectifs ? La DGI a supprimé les emplois en anticipant sur d'éventuels gains de productivité (télé-actes).

Le Président du CTPD précise qu'il est le chef des Finances Publiques dans le département, responsable des agents et des chefs de service. Il veut savoir ce qu'il se passe partout et..... ironise sur le fait que certains chefs de service fixent des objectifs supérieurs à ce que l'on peut atteindre...

Il y a un dialogue de gestion à mettre en place ; des groupes d'utilisateurs seront créés et des priorités seront fixées, compte tenu de la situation des effectifs. « On ne peut pas faire plus ce que l'on ne peut faire » « on ne peut pas faire le Mont Blanc chaque année si on ne peut plus respirer ».

FO s'inquiète sur le Secteur Public local. Où n'y a-t-il pas de priorité, mais il y a les délais à respecter, le paiement des mandats, le recouvrement des recettes, la réception du public, le conseil aux élus . ? ? ? ? ?

FO s'inquiète de l'annonce de 3 400 suppressions d'emplois aux Finances Publiques, Bercy devant donner l'exemple !!! Il faut mettre un frein aux suppressions d'emplois sinon les missions ne seront plus réalisées.

M. Peiclier fera des choix car au prochain BOP, on ne sera pas plus riche...

1° Approbation du règlement intérieur du CTPD

Le règlement intérieur sera revu et soumis à un nouveau CTPD. Pour l'instant il est demandé de voter sur celui présenté par l'administration

FO vote **contre**



2° Approbation des procès-verbaux des CTPD du 17 décembre 2009, du 19 janvier et du 22 février 2010

FO a voté **POUR** ces PV sous réserve d'un rajout dans la liste de la parité syndicale du 22 février

3° Point sur le contrôle fiscal Point principal de ce CTP.

Mr Peiclier précise qu'il n'est pas anodin que ce soit un responsable de la filière fiscale qui soit nommé Directeur Département des Finances Publiques dans les Alpes Maritimes...

Avec l'Europe, il y a une concurrence fiscale. Les contrôles fiscaux sont de plus en plus difficiles ; les agents ont besoin d'être soutenus... le bouclier fiscal est mal perçu ...

FO craint qu'avec les retombées de l'affaire Woerth/Bettencourt, le métier de vérificateur ne soit encore plus difficile ...

Il y a un réel malaise dans les Finances Publiques : baisse des effectifs de plus de 20000 fonctionnaires en 9 ans - législation fiscale de plus en plus complexe.

Les vérificateurs sont demandeurs de formations.



Le DDFIP insiste sur le nécessaire dialogue sur le Contrôle Fiscal, qu'il n'y a aucune possibilité pour augmenter le nombre de secrétaires.. la journée de programmation a été mal comprise et ne sera pas renouvelée...

Nous sommes entrés dans le détail ...



Le nombre de vérifications demandées aux agents est de 13 ... mais une vérification peut parfois demander beaucoup de temps ...

Il y a un objectif collectif demandé par brigade.

Le nombre d'agents participant au contrôle fiscal diminue, et peu de nouveaux agents se sentent attirés par cette mission...

FO insiste sur la nécessité de s'attaquer encore plus à l'économie souterraine qui existe dans le département.

M. Peiclier se réjouit que l'on cite en exemple le travail des vérificateurs du 06 et que les plaintes pénales augmentent. Les échanges avec la Justice se multiplient avec des retombées locales, régionales et nationales. Le DDFIP est le premier défenseur des vérificateurs. Si des contribuables contrôlés tentent de soudoyer un vérificateur, il y a immédiatement dépôt de plainte et condamnation. Par contre, l'intégrité des vérificateurs est essentielle.

Ce travail est très difficile dans les AM. Les vérificateurs doivent signaler les difficultés qu'ils rencontrent. Il font preuve de probité. "On les défend becs et ongles".

A la demande du Préfet et du Procureur, le DDFIP préside la commission chargée de la traque du travail illégal.

Il n'y a pas de suppressions d'emplois sur les postes "contrôle fiscal" ... les postes de A ne sont pas supprimés mais personne ne veut venir dans les AM ...

L'objectif est de 985. Si on fait 990, c'est bien. Si on fait moins, on s'explique...

Il a été reproché à la Direction le manque de lisibilité par rapport au comptage du nombre de vérifications réalisées. Toutes affaires commencées doit compter pour une.

Dans le travail des vérificateurs, la reconstitution des recettes, le rejet de la comptabilité, tout est difficile et peut être remis en question. A titre d'exemple pour le C.F d'un restaurateur, la facture de METRO était quasiment illisible, les boissons se trouvant à différents endroits de la facture ...

La Direction reconnaît qu'il faut vraiment instaurer un vrai dialogue professionnel au sein des Brigades de Vérification. Il faut faire des réunions et ...ensuite rédiger des comptes rendus !!

Il faudra spécialiser des vérificateurs sur des points bien précis.

Pour **FO** il y a moins d'agents affectés au contrôle fiscal externe mais le nombre de 985 affaires à réaliser reste le même !!! FO souhaite connaître combien de vérificateurs ont rendu plus de 12 affaires et combien ont rendu moins de 12 affaires. Pas de réponse.....

Pour conclure M. Peiclier déclare:

- on va travailler sur la lisibilité des statistiques du contrôle fiscal externe
- on va réanimer le dialogue professionnel
- la formation professionnelle sera prise en compte dans les absences
- la participation à SCOOP sera volontaire
- la journée de programmation est supprimée

Rendez-vous à la rentrée pour la lisibilité = indispensable.

4° Bilan 2009 et orientations 2010 de la politique informatique de la DDFiP 06

Concernant le réseau d'assistance à l'ex DGI, les agents de la CMI s'inquiètent sur leur devenir.

M. Le Poder indique qu'il y a un groupe de travail au niveau national. Il y a une évolution de l'assistance informatique ; le débat n'est pas simple avec le regroupement CSI/DIT. En septembre il devrait y avoir une nouvelle réunion du groupe de travail

Il semble qu'à l'ex DGI, il n'y ait plus de procédure de sauvegarde automatique pour les ordinateurs portables.

M. Michalec précise que le message sur ULYSSE local concernant les demandes d'assistance utilisateurs ne concerne que les agents de l'ex DGCP. Les agents du SAU prendront en charge les problèmes des Unités Centrales, écrans, clavier et imprimante qui, auparavant, était assuré par l'entreprise IBM avec un délai moyen d'intervention de 48 heures. Le SAU essaiera de faire pareil sinon mieux.

L'annuaire des boîtes fonctionnelles sera mis à jour

FO pour l'ex DGCP souligne que les agents du SAU, ayant eu une formation informatique et bénéficiant d'une prime spécifique souhaitent rester sous l'autorité du Département Informatique et non pas relever des missions transverses

Parc informatique :

	Ex – DGCP (881 agents)	Ex – DGI (1327 agents)	Total DDFiP 06 (2208 agents)
Nombre de micros	1201	1563	2764
Ratio poste / agent	1,36	1,18	1,25
Nombre d'imprimantes	458	579	1037
Ratio agents/ imprimantes	1,92	2,29	2,13
Nombre d'imprimantes laser	375	496	871
Ratio agent / imprimantes laser	2,35	2,68	2,53

FO souligne qu'en 2009, seuls 133 PC ont été changés alors qu'avant c'était 20% du parc qui était renouvelé.

M. Michalec répond que normalement 2009 aurait dû être une année banale, car elle succédait à un plan triennal où les PC les plus anciens avaient été remplacés., Mais 2009 a été l'année de la fusion. L'âge moyen des PC reste à 2,5ans

Question : quand les 4 photocopieurs, arrivés il ya 4 semaines à Cannes, seront installés ? Réponse : Septembre.

La politique d'installation des copieurs multifonctions sera poursuivie après les réussites de l'année 2009. En effet, le bilan est positif sous trois angles:



1. La suppression des imprimantes s'inscrit dans une politique de développement durable partagée par tous (réduction des consommables, baisse de la consommation de papier en raison du recto-verso et de la consommation électrique).
2. La qualité du matériel et la mise sous réseau entraîne une plus grande satisfaction (scanners intégrés, recto-verso, rapidité)
3. L'économie budgétaire est réelle puisque sur les seuls services de l'ex-DGI, pour une partie de l'année, l'économie réalisée dépasse les 50000€.

En 2010, est prévu le renouvellement des photocopieurs dans les services de l'ex-DGCP et à placer la DDFIP en réseau en installant trois photocopieurs par étage.

Les CFIP de Cagnes/mer et de Cannes seront aussi reliés en réseau sur des nouveaux équipements grâce à l'acquisition de 9 machines pour un coût de 45000€.

5° Déroulement de la campagne d'Impôt sur le Revenu 2010

La campagne 2010 s'est passée mieux que prévue...

L'accueil à CADEI a été meilleur qu'en 2009 en raison des aménagements de l'accueil à l'initiative des agents et du chef de service.

Une augmentation de 4% a été relevée pour l'accueil physique, plus de 13 % pour l'accueil téléphonique et plus de 39% pour l'accueil électronique ...



L'enquête de satisfaction auprès des contribuables sur l'accueil est bonne.

Pas de difficulté majeure malgré la suppression de la ½ part ... avec la réception des prochains d'avis d'imposition cela risque d'être plus difficile ...

Il a été signalé que le SIP de Menton a connu un ralentissement dans la saisie des déclarations en raison de l'exonération des heures supplémentaires à Monaco. Rien que pour le mois de juin 139 demandes ont été enregistrées.

Si l'accueil a été satisfaisant à CADEI, pourquoi alors vouloir continuer à dépenser 1 million d'euros pour refaire les locaux ?

A cela, le Président du CTPD répond que des Trésoreries vont migrer à Cadei et que la Direction locale a été à Paris dire qu'elle était prête pour le début des travaux. "la MRU nous a remercié d'avoir provoqué cette réunion ..."

FO rappelle qu'en groupe de travail, la saisie des nouveaux RIB avait été évoquée. Où en est cette saisie ?

M. Renard n'a pas de statistiques à donner mais à la mi-juin, il y a eu arrêt de cette saisie. Elle devrait reprendre en 2011.

A Grasse et Antibes, les agents ont voulu saisir tous les RIB..

La déclaration préremplie a réduit le nombre de saisies. La mobilisation pour l'I/R et la TH se fait en même temps et la mise à jour pour les TH se fait au 31 décembre. Pour ne pas prévoir une autre date, la Centrale réfléchit...

La télédéclaration à 30 % est un échec, la Direction Générale s'interroge...

6° Questions diverses.

Au Cadastre Nice Cadei, il y a de gros problèmes avec les travaux entrepris, bruits, poussières, problèmes d'éclairage, odeurs nauséabondes, odeurs de mastic, de solvant ... Les agents n'en peuvent plus ...

M. Le Poder estime que la situation n'est pas catastrophique ... les OS ne sont pas d'accord !



FO se demande pourquoi les entreprises qui réalisent les travaux ne préviennent pas les donneurs d'ordre, des nuisances que les travaux peuvent provoquer ? !

FO demande à la Direction Locale si elle ne peut pas établir une liste des agents ayant subis des violences, des injures voire des tentatives de soudoiements de la part des contribuables ou redevables ...

Il existe bien une liste pour les blâmes et les fautes déontologiques. Pourquoi ne pas en faire une qui souligne les difficultés rencontrées par les agents ? Pourquoi aussi ne pas signaler ces faits dans les journaux, alors que la presse n'hésite pas à parler des bavures, des compromissions ?



FO interroge la Direction locale à la DDFIP : Les travaux pour la climatisation et le chauffage sont-ils finis ? Aurons-nous encore des fuites d'eau dans les différents étages ?

Le personnel de la CEGELEC a-t-il été titularisé puisqu'il est en permanence dans le bâtiment ?

M. Peiclier espère que les travaux sont vraiment finis, qu'il n'y aura plus de fuites, et que le personnel CEGELEC est présent, heureusement, gracieusement ...

Confirmation de la *vente d'Ackermann et Durante en 2010 ... vente en site occupé*

Représentants FO

P.CINQ JM GILABERT G CHCHET J.VERPLAETSE J KORKUT V. ROMAND